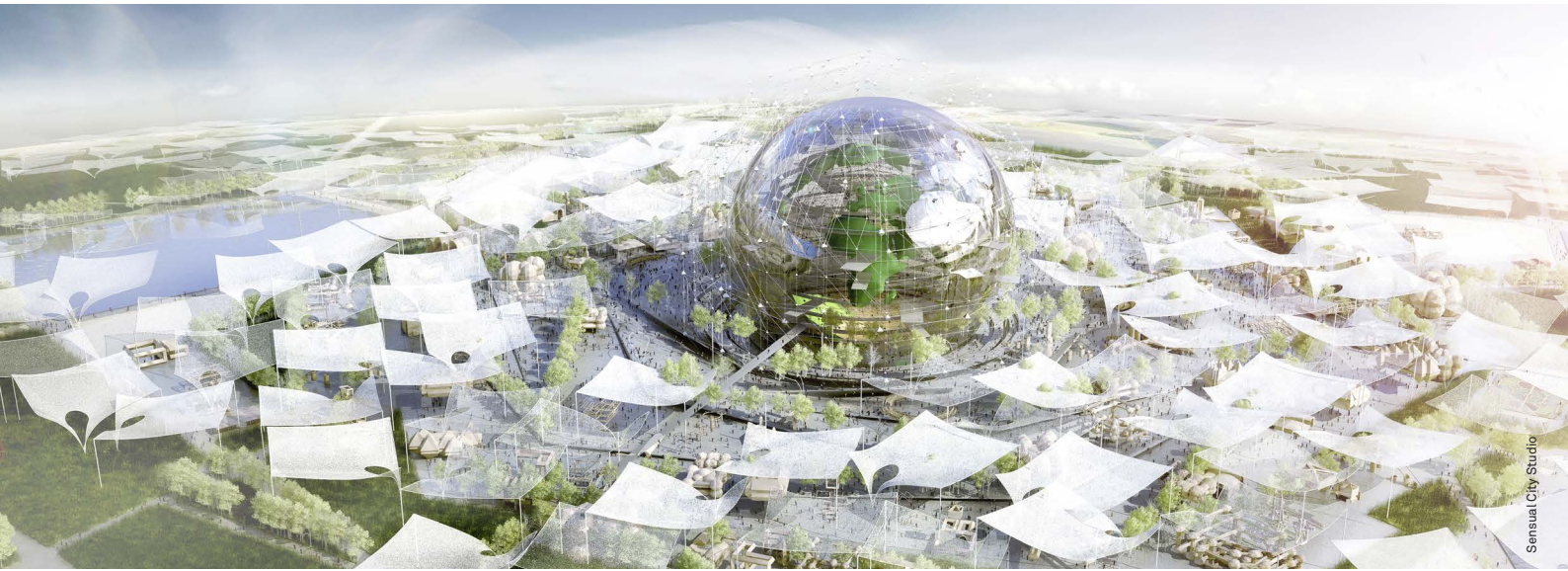


NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 739



ÉCONOMIE

Février 2017 • www.lau-idf.fr

L'ÎLE-DE-FRANCE : UN TERRITOIRE POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 2025

“ Il s'agit d'améliorer nos modèles de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement, dans la continuité de la mobilisation qui a abouti en décembre 2015 à l'accord de Paris sur le changement climatique. ”

Extrait du courrier du président François Hollande au BIE pour la candidature de la France à l'Exposition universelle en 2025.

LA FRANCE CANDIDATE POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 2025. AU CŒUR DE CET ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL : L'ÎLE-DE-FRANCE, QUI EN SERAIT LA RÉGION D'ACCUEIL. LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE CETTE CANDIDATURE EST L'OCCASION DE RAPPELER LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET DE TRANSPORT, ET LES GRANDS ENJEUX DE TERRITOIRE. EN PERSPECTIVE : UN CALENDRIER DE RÉALISATIONS D'INFRASTRUCTURES ACCÉLÉRÉ, UNE VISIBILITÉ ET UNE ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALES ACCRUES, UN IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL PATENT.

La candidature de la France à l'Exposition universelle de 2025 a été présentée au Bureau international des expositions (BIE, encadré p. 2) par le président de la République François Hollande, en novembre 2016. L'Exposition se tiendrait en Île-de-France, du 1^{er} mai au 30 octobre 2025, et associerait les principales métropoles françaises. La thématique choisie, en accord avec les valeurs d'hospitalité entourant l'événement, et dans le prolongement de la conférence sur le climat (COP21) de 2015 à Paris, est : « La connaissance à partager, la planète à protéger. »

Une Exposition universelle est définie par le BIE comme « un événement international qui a pour but d'éduquer le public, de partager l'innovation, de promouvoir le progrès et d'encourager la coopération. Elle est organisée par un pays hôte qui invite d'autres pays, des entreprises, des organisations internationales, la société civile et le grand public à y participer. » Elle a une durée habituelle de six mois.

Alors que Londres et Paris ont accueilli les premières expositions universelles au XIX^e siècle, ces deux capitales ne sont plus organisatrices depuis... 1900 ! Par ailleurs, les expositions de ces trois dernières décennies ont toutes eu lieu dans des villes importantes, certes, mais pas des capitales. Les pays d'accueil avaient en effet une double visée : faire de ces villes un rendez-vous mondial obligé et conduire à marche forcée une opération d'aménagement urbain.

Qu'en est-il en Île-de-France ? Quels sont les ressorts de la candidature française ? Quels profits la région francilienne entend-elle tirer de ce grand événement ? Qui sont les territoires franciliens candidats à l'accueil du Village global, le site emblématique, central et innovant de l'Exposition ?



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME




En couverture : le « Village global », le projet de site pour l'Exposition universelle en Île-de-France, en 2025.

LE BUREAU INTERNATIONAL DES EXPOSITIONS (BIE)

Le BIE s'installe à Paris en 1931. Son secrétaire général actuel est Vincente G. Loscertales. Le BIE est financé par les cotisations des 169 États membres qui le constituent aujourd'hui, par les frais d'enregistrement des expositions et par un pourcentage sur la vente des billets d'entrée. Chaque pays dispose d'une voix. Le vote de ces États membres désigne le pays qui accueillera l'Exposition.

LES 27 GRANDES ENTREPRISES D'EXPOFRANCE 2025

AccorHotels, Paris Aéroport, AG2R La Mondiale, Air France, Altarea Cogedim, Bouygues, Carrefour, Clarins, Compagnie de Phalsbourg, Crédit Agricole, Deloitte, Elior Group, Engie, Galeries Lafayette, JCDecaux, La Poste, McKinsey, Michelin, RATP, Regus, Renault, Sanofi, SGP, SNCF, Suez Environnement, Transdev, Unibail-Rodamco.

QUI LANCE LE PROJET D'EXPOSITION ET POURQUOI ?

Le projet de candidature pour 2025 a été initié dès 2011 par Jean-Christophe Fromantin, député-maire de Neuilly-sur-Seine. Au côté de Bruno Le Roux, qui en fut le rapporteur en 2014, il a présidé à l'Assemblée nationale une mission d'information pour évaluer l'intérêt d'une telle candidature pour la France.

EXPOFRANCE 2025 : élaborer un projet d'abord entrepreneurial

Parallèlement, Jean-Christophe Fromantin fonde en 2012 l'association EXPOFRANCE 2025. Elle réunit 27 grandes entreprises (encadré ci-dessous), finançant jusqu'à présent la candidature, et une cinquantaine de PME. Elle peut également compter sur un comité de soutien de 110 000 membres. Avec ses partenaires, EXPOFRANCE 2025 travaille sur un modèle économique très entrepreneurial, assis sur la billetterie et de nouvelles recettes d'exposition, sans recours aux finances publiques, hormis pour les infrastructures, nécessaires mais indépendantes du projet d'Exposition.

La Région Île-de-France : accélérer les grands projets d'infrastructures et doper l'attractivité

À travers son soutien à l'Exposition universelle de 2025, comme à celui des Jeux olympiques de 2024, la Région Île-de-France réaffirme ses enjeux prioritaires : garantir les investissements dans les infrastructures de transport en commun, assurer voire accélérer leur calendrier de réalisation, en les rattachant à l'organisation d'un grand événement. La candidature pour l'accueil du Village global, qui sera implanté en Île-de-France, confère à la Région un rôle tout particulier de par ses compétences en matière d'aménagement du territoire, mais

aussi en tant que financeur des projets de transport en commun. Dans cette perspective, l'amélioration de l'accès aux aéroports internationaux, la tenue du calendrier de réalisation du réseau du Grand Paris (RGP) à l'horizon 2025, ainsi que les investissements indispensables sur le réseau de transport en commun existant, demeureront des priorités. Ses compétences en termes de développement économique seront également sollicitées. Tout l'enjeu régional consistera à tirer parti de l'événement : d'une part, en attirant les investisseurs étrangers et, d'autre part, en assurant aux entreprises françaises l'obtention des marchés, dans le BTP, la sécurité, l'événementiel, ou dans la filière touristique.

Le GIP : assurer la cohérence de la candidature française et sa promotion à l'international

En 2015, le président de la République désigne Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce de 2005 à 2013, comme délégué interministériel en charge de la coordination des acteurs publics de la candidature à l'Exposition universelle. Il est prévu que cette candidature soit désormais portée par un groupement d'intérêt public (GIP), qui associera des partenaires privés, EXPOFRANCE 2025, et des partenaires publics : l'État, la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris.

UN INTÉRÊT COMMUN : RENFORCER LA CROISSANCE ET L'ATTRACTIVITÉ

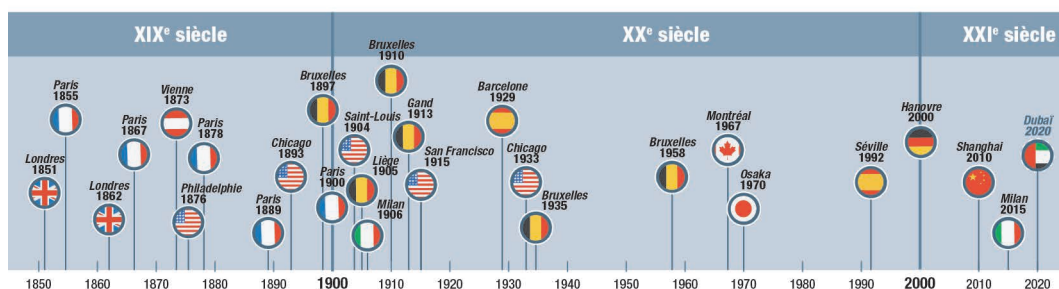
L'Exposition est l'occasion de renforcer la notoriété économique de la Région et de la France à l'international. Elle constitue également un outil de développement économique.

Les expositions universelles de 5 millions de visiteurs et plus



La première Exposition universelle a eu lieu en 1851 à Londres. Cinq expositions universelles se tiendront en France, dont quatre au XIX^e siècle : en 1855, 1867, 1878 et 1889, la plus célèbre, grâce à la tour Eiffel qui en fut le monument emblématique. La dernière se déroula en 1900, dont les principaux legs sont le Grand Palais, la gare d'Orsay et le pont Alexandre-III.

Aucune autre ne fut organisée entre 1970 (à Osaka) et 1991 (à Séville). Depuis 2000, une Exposition est programmée tous les cinq ans. La dernière fut accueillie à Milan en 2015 et la prochaine est prévue en 2020, avec le thème : « Connecter les esprits, construire le futur. »



QUATRE RAISONS POUR MONTER UNE EXPOSITION SELON LE BIE

« Grâce à la diversité de ses participants, les Expositions proposent un événement aux multiples facettes, où d'extraordinaires expositions, des conférences, des spectacles, des rencontres diplomatiques et des réunions d'affaires, ont lieu en même temps. Du point de vue de ses différents publics, voici quatre raisons qui font des Expos des événements uniques :

- pour le grand public : l'Expo est une expérience éducative et divertissante [...];
- pour le pays hôte : l'Expo est un outil pour le développement et le *nation branding* [...];
- pour les participants : l'Expo est un outil de rayonnement et de coopération internationale [...].

Générer un impact estimé à 23 milliards d'euros

EXPOFRANCE 2025 a commandé une évaluation des impacts macroéconomiques de l'Exposition au bureau d'études Deloitte, sous la coordination du professeur d'économie Christian de Boissieu. Les hypothèses prises sont présentées comme « conservatrices », en particulier celles concernant le nombre de visiteurs. Pour une région bénéficiant d'une telle notoriété, le chiffre retenu de 45 millions paraît en effet raisonnable : à titre de comparaison, Milan en a attiré 22 millions et Shanghai 70.

En se basant sur ces hypothèses, l'impact économique total est estimé à plus de 23 Mds d'euros. Il conduirait à une augmentation de 0,5 point de PIB et à la création de 162 000 emplois.

En partant de ces 45 millions de visiteurs présumés, 20 millions d'entre eux, dont la présence serait spécifiquement liée à l'Exposition, sont retenus pour le calcul de l'impact économique. Les dépenses en transport, hébergement, restauration et achats divers, réalisées par ces visiteurs, sont estimées sur la base de données publiques à environ 6 Mds d'euros. L'impact direct de l'Exposition est la somme de ces dépenses et de l'injection dans l'économie française de 2,4 Mds d'euros d'investissements et fonctionnement liés à la réalisation de l'Exposition, soit 8,4 Mds d'euros. Le modèle économique utilisé par Deloitte permet de déduire un impact indirect (6,1 Mds d'euros) et un impact induit (8,8 Mds d'euros). L'impact total, somme de l'impact direct, indirect et induit, est donc estimé à plus de 23 Mds d'euros. Les résultats sont validés par la comparaison avec des événements similaires.

L'étude pointe également des effets économiques complémentaires, comme le déclenchement ou l'accélération d'investissements publics et privés. C'est précisément dans ce domaine que les politiques de développement économique déployées par la Région Île-de-France, les collectivités locales et les investisseurs privés, prendront tout leur sens et généreront de nouvelles retombées économiques sur les moyen et long termes.

Enfin, des effets liés à l'exploitation des héritages de l'Exposition, bien que difficiles à appréhender et quantifier, ne doivent pas être négligés. Ils peuvent même se révéler tout à fait considérables : l'impact économique de la tour Eiffel, par exemple, avec ses sept millions de visiteurs par an 128 ans après son érection, peut rendre songeur plus d'un investisseur. Il convient toutefois de rester vigilant et d'éviter les éléphants blancs...

Attirer les touristes internationaux

D'autre part, l'étude d'impact met en exergue la corrélation étroite entre le nombre de visiteurs étrangers et l'impact économique généré. En termes d'aménagement et d'urbanisme, cela se traduit par l'enjeu suivant : choisir aujourd'hui un site attractif qui déclenche dans neuf ans, chez les touristes étrangers, l'achat d'un voyage... en France. La période est propice puisque dans les dix années à venir,

l'amélioration du niveau de vie à l'échelle planétaire induira un accroissement important de la classe moyenne, qui aspirera à voyager. Les acteurs publics et privés du secteur touristique mettent d'ores et déjà en œuvre des politiques visant à développer la filière pour regagner des parts de marché et capter au fur et à mesure ces flux de visiteurs internationaux. Parmi les axes prioritaires de la Région, deux d'entre eux rencontrent les objectifs de l'Exposition universelle : développer le multilinguisme chez les professionnels et renforcer le sentiment de sécurité chez les touristes étrangers.

Cependant, la concurrence pour se maintenir parmi les principales destinations touristiques mondiales est vive. À côté des objectifs du BIE de partage des innovations, de diffusion du progrès et de promotion de la coopération entre les peuples, les expositions sont clairement utilisées par les pays exposants comme des supports de promotion touristique. C'était encore très explicitement le cas en 2015 à Milan. Aussi, l'Exposition universelle 2025 en Île-de-France serait à la fois un catalyseur pour monter en gamme dans l'offre de services à destination des visiteurs et un coup de projecteur mondial sur une région unique par sa concentration de sites réputés internationalement, la diversité de son offre de loisirs et la qualité de ses productions artistiques et culturelles.

Promouvoir les entreprises franciliennes à l'international

Accroître l'internationalisation des entreprises franciliennes est une priorité de la nouvelle stratégie économique pour l'Île-de-France, adoptée par la Région en décembre 2016, et dont le premier axe « Investir sur l'attractivité de l'Île-de-France » stipule qu'il faut « attirer les entreprises et les investisseurs, accroître l'internationalisation des entreprises franciliennes et appuyer le développement des territoires de projets identifiés internationalement ». L'Exposition universelle est un événement mondial tout particulièrement adapté au développement des entreprises, qui peuvent y trouver un appui dans leurs démarches d'internationalisation et d'exportation. Capter une telle manifestation a pour but de renforcer la visibilité internationale de l'Île-de-France, et constitue une des réponses à la compétition acharnée que se livrent les mégapoles en matière d'attractivité.

Les différents témoignages des entreprises indiquent que l'Exposition apparaît également comme un vecteur de promotion, mais surtout comme un accélérateur d'innovation et de développement, rôle que jouaient effectivement les premières expositions européennes.

QUEL SITE POUR LE VILLAGE GLOBAL ? UNE SÉLECTION EN COURS...

Un processus d'identification du site d'accueil du Village global a été proposé par la Région Île-de-France et EXPOFRANCE 2025, en septembre 2016. Il comprend des ateliers dont l'aboutissement, prévu au printemps 2017, se traduit par la remise d'un rapport pour chacun des sites pressentis.

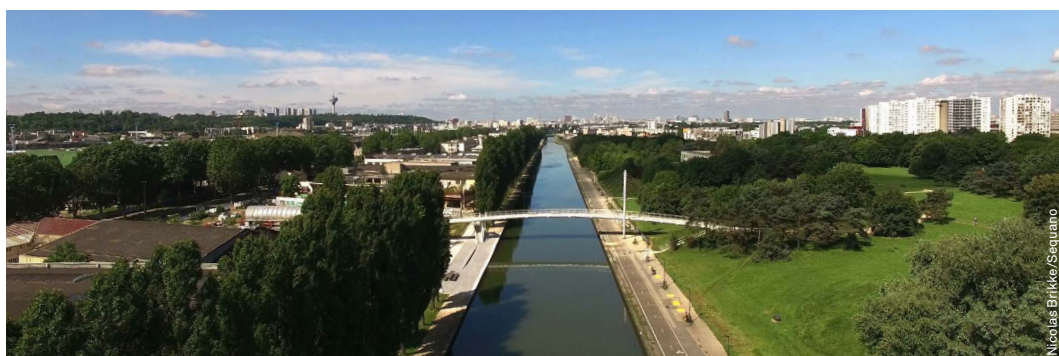


Cinq sites franciliens en lice pour l'accueil du Village global, épicerie de l'Exposition universelle de 2025

Le Triangle de Gonesse

Visite d'EXPOFRANCE 2025
le 14 novembre 2016.

Atout : la dimension internationale du territoire.



La Plaine de l'Ourcq

Visite le 17 novembre 2016.

Atout : un territoire multiculturel, la richesse de l'artisanat.



Paris-Saclay

Visite le 29 novembre 2016.

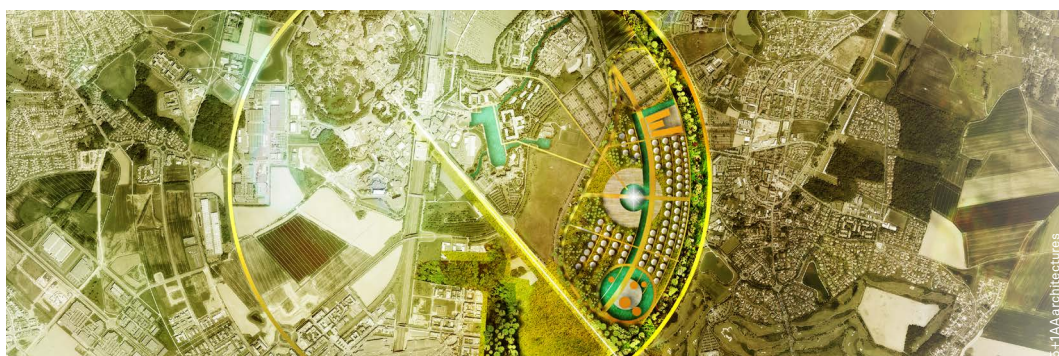
Atout : un pôle de recherche régional axé sur la coopération scientifique internationale.



Confluence Marne et Seine

Visite le 5 décembre 2016.

Atout : la proximité géographique avec Paris et des pratiques touristiques innovantes au sein d'un territoire multiculturel.



Le Val d'Europe et les sites Érable et La Motte

Visite le 12 décembre 2016.

Atout : un territoire en très forte croissance, bénéficiant d'une expérience avérée dans l'accueil sécurisé des touristes internationaux.

Une sélection par étapes pour préparer le choix du GIP

Les premiers ateliers avaient pour objet la présentation du foncier mis à disposition, 50 ha d'un seul tenant au minimum, et la visite du site. Ce volet foncier du rapport rassemblera toute information permettant d'évaluer la faisabilité du projet : constructibilité, contraintes d'aménagement (limites des hauteurs, risque inondation, contraintes environnementales, liées aux aéroports, aux lignes haute tension, nécessité éventuelle de dépollution, etc.), état des projets d'aménagement (calendrier et capacité à le faire évoluer si nécessaire).

Un atelier complémentaire en février 2017 aura pour but d'évaluer l'accessibilité du site, en particulier par les transports en commun, et sollicitera notamment l'expertise du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) et de l'IAU îdF. À ce stade, les hypothèses de travail tablent sur 50 millions de visiteurs en six mois et des pics de fréquentation autour de 300 000/jour.

D'autres ateliers ont été envisagés, notamment pour témoigner de la mobilisation de l'écosystème économique, universitaire et culturel du territoire.

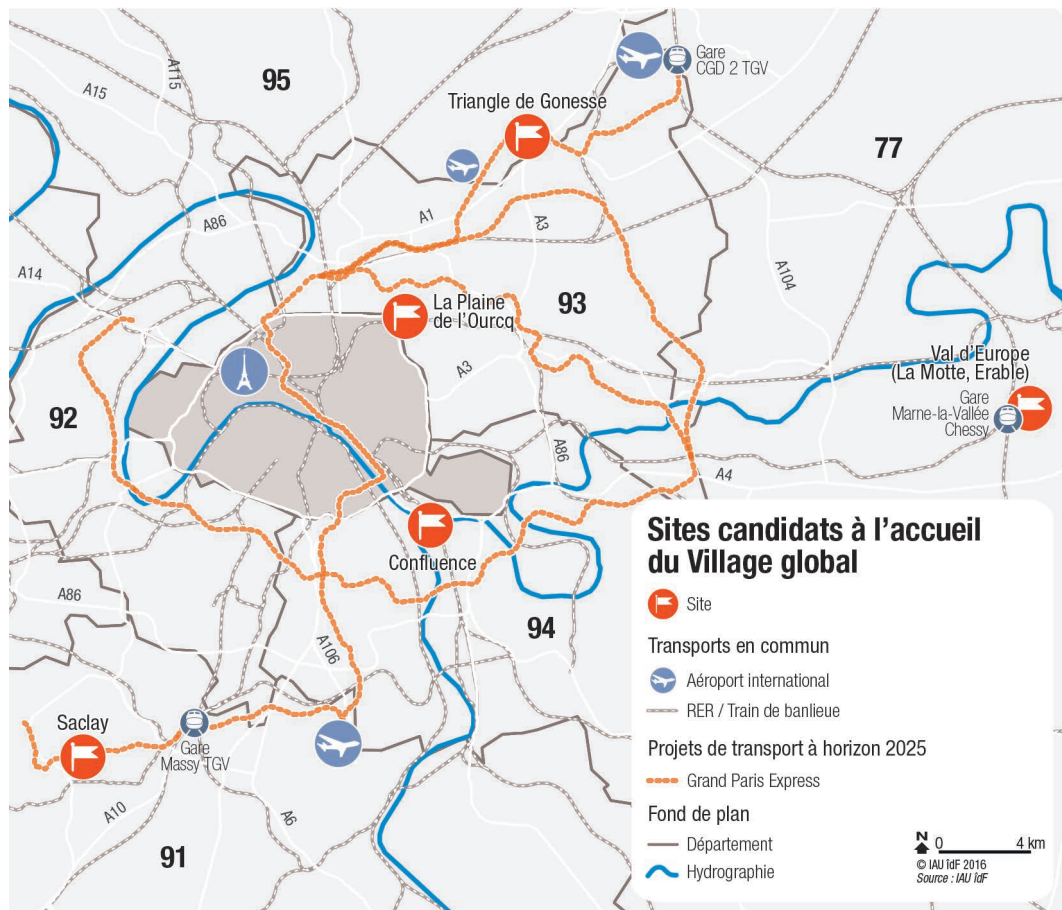
Les territoires candidats sont en train de préparer un dossier avec les éléments de réponse relatifs aux aspects abordés lors des ateliers. Il permettra au GIP de sélectionner le site d'accueil, selon les modalités qui seront retenues et en toute connaissance

de cause. À la fois plaidoyer pour un site, ce rapport présentera aussi un recueil des caractéristiques techniques destiné à parer à toute objection quant à la faisabilité du projet. En plus des éléments factuels décrivant le site mobilisé, il fera donc état de ses atouts et contraintes, et, dans les grandes lignes, des moyens à mettre en œuvre pour surmonter les difficultés éventuelles.

À côté de ce volet factuel, les territoires ont toute latitude pour développer leur point de vue. L'originalité de leur proposition est en effet au cœur de la démarche engagée par la Région et EXPOFRANCE 2025. Le territoire devra faire démonstration de son appropriation du projet, et des perspectives d'aménagement et de développement économique durables dans lesquelles il l'inscrit, une fois l'événement terminé.

Des territoires très mobilisés

Les cinq territoires franciliens candidats à l'implantation du Village global ont accueilli EXPOFRANCE 2025 ainsi que Laurent Lafon, délégué spécial à l'Exposition universelle pour la Région Île-de-France, lors de visites qui se sont déroulées fin 2016 (présentation des projets et calendrier des visites p. 4). Chaque visite a été l'occasion de réunir l'ensemble de la gouvernance locale : présidents de départements, de communautés d'agglomération, maires, présidents d'établissements publics, ainsi que des représentants du monde économique et scientifique.



Sur les cinq territoires candidats, trois sont situés en grande couronne :

- le Triangle de Gonesse, près de l'aéroport international Roissy/Charles-de-Gaulle, au niveau d'une future gare de la ligne 17 du RGP et dans la continuité du projet EuropaCity. C'est la dimension internationale du territoire qui est présentée comme l'atout majeur de cette candidature ;
- le Val d'Europe, avec les terrains Érable et La Motte contigus au parc Disneyland Paris, desservi par le RERA et pourvu d'une gare TGV internationale. Cette candidature a mis en avant la jeunesse d'un territoire en croissance continue, associée à un savoir-faire incontesté dans l'accueil sécurisé des touristes internationaux ;
- Paris-Saclay (communes de Gif-sur-Yvette et Orsay), à proximité du pôle scientifique et technologique et du Campus urbain, accessible par le RER B et qui sera également desservi par la ligne 18 du RGP en 2025. L'accent a été mis ici sur l'adéquation avec le thème de l'Exposition : présence de laboratoires de recherche sur l'évolution du climat, et de chercheurs issus de tous les continents, en particulier d'Afrique. La capacité de l'Exposition à susciter de la coopération scientifique est avancée comme un argument majeur pour convaincre les membres du BIE de voter en faveur de la France.

Les deux autres sont situés en proche couronne :

- la Plaine de l'Ourcq, avec une candidature axée sur la richesse de l'artisanat, thème que l'ensemble des territoires du monde partagerait avec engouement ;
- Confluence, sur les bords de la Seine et de la Marne, qui met en avant sa proximité avec la capitale et son ambition de partager avec le monde des pratiques touristiques novatrices, destinées à des publics à l'image de ceux de son territoire, et dans des perspectives de durabilité.

D'autres questions à examiner pour choisir le site

Jusqu'à présent, l'IAU îdF a assisté la Région Île-de-France et EXPOFRANCE 2025 dans l'identification du ou des sites d'accueil. Il revient aujourd'hui aux membres du GIP de poursuivre l'analyse des sites et de choisir celui qui accueillera le Village global. L'IAU îdF poursuivra son appui technique, en association avec la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA), l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) et le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif).

Une fois cette sélection opérée, la question de la sécurisation du site sera étudiée avec des bureaux d'études spécialisés, et se révélera peut-être un critère discriminant.

Enfin, la présentation de l'héritage de l'Exposition sur le territoire sera également un élément à développer pour obtenir l'adhésion du BIE au projet français. Une fois le site choisi et ces éléments précisés, il restera une année environ pour réaliser le dossier complet de la candidature française destiné au BIE.

Lors de la conférence de presse qui a suivi l'annonce de la candidature française, Pascal Lamy a indiqué qu'à ce jour les pays concurrents seraient le Japon avec Osaka, et la Russie avec Iekaterinbourg ou Nijni-Novgorod.

La France est le premier pays à avoir candidaté en novembre 2016, ouvrant le calendrier de dépôt des candidatures qui court sur six mois. Les autres pays ont donc jusqu'au 22 mai 2017 pour se déclarer. À partir de cette date s'ouvre la phase de remise des dossiers et des visites du BIE. Le vote final des 169 États membres désignant le pays d'accueil interviendra lors d'une assemblée générale du BIE en novembre 2018. Le GIP a donc un travail de conviction à réaliser auprès de 168 pays, chacun représentant une voix. Il dispose donc d'un peu moins de deux ans pour l'emporter, sachant, comme l'a précisé le délégué interministériel, que : « Les îles Fidji pèsent autant que la Chine. » ■

Valérie Constanty, géographe urbaniste
*sous la responsabilité de Vincent Gollain,
directeur du département économie*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada
RÉDACTION EN CHEF
Isabelle Barazza
MAQUETTE
Olivier Cransac
INFOGRAPHIE - CARTOGRAPHIE
Noémie Le Grand

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE
Claire Galopin, Julie Sarris
FABRICATION
Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France
15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
ISSN ressource en ligne
2267-4071



RESSOURCES

- Bureau international des expositions (BIE)
<http://www.bie-paris.org/site/fr>
- EXPOFRANCE 2025 :
<http://www.expofrance2025.com>
- Rapport d'information parlementaire déposé par la mission d'information sur la candidature de la France à l'Exposition universelle de 2025, présenté par Jean-Christophe Fromentin et Bruno Le Roux, n° 2325.
<http://bit.ly/1004ieJ>

Sur le site de l'IAU îdF

Rubrique Économie :
<http://bit.ly/2j9tX2x>
Rubrique Aménagement et territoires :
<http://bit.ly/2kacBmw>
Analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives.

